



Heure scolaire prise enfant par autre parent quand vacances

Par **jylia**, le **18/12/2015** à **10:05**

Bonjour suite a jugement demande par le papa qui n s occupait pas d son enfant avant un droit d garde lui avait ete accorde un dimanche chq 15jrn maintenant suite de nveau a son appel : un droit de garde comme un papa normal lui est accorde le jugement indique r prise enfant a la sortie classe pour we chq 15 jours rnet une semaine pour vacances scolaires ----- comme cette personne qui ne ns donnait pas signe de vie pendant des annees et que l on a fait rechercher nest a ce jour procedurier et a fait mandater huissier pour apporter le jugement tribunal a notre domicile rns voudrions etre surs des heures auquel il doit prendre l enfant rle we dernier deja ns avons ete tres embette --- la halte garderie a donne l enfant apres 18h; la maitresse ayant remis enfant a la NAP jusq 16h30 ; memes employes s occupent de la halte garderie rnrn? HORAIRE ECOLE 15H rn? HORAIRE NAP 16H30 rnet LES VACANCES ? MEME HORAIRE OU PRISE A DOMICILE rns n avons pas ose prendre l enfant apres 15 H ou une heure apres heure NAP malgre c qu indiquent des juristes rnrnns veulent que ce papa, s il veut garder son enfant, - ce qui peut etre bien pour enfant quand le parent est un papa "classique"- le fasse comme il a droit rmais s il n applique pas ce qu il demande, qu il n fasse pas a sa guise - au detriment de la loi et de l equilibre d l enfant et l autre famille- rmerci et j espere avoir ete le plus prise...